

Méthodologie « Note d'intention pour un projet d'exposition »

Le format de l'épreuve :

« À partir d'une consigne, reliée aux questionnements du programme portant sur les domaines de la présentation des pratiques, des productions plastiques et de la réception du fait artistique, le candidat choisit une œuvre parmi le corpus de la première partie de l'épreuve. »

« Mobilisant ses connaissances et compétences comme ses expériences sensibles, le candidat présente ses intentions pour l'exposition de cette œuvre et justifie les modalités envisagées. La rédaction, d'une à deux pages, est obligatoirement accompagnée de quelques schémas et croquis. »

EN BREF : CHOIX D'UNE OEUVRE DU CORPUS + UNE CONSIGNE À PRENDRE EN COMPTE
1 À 2 PAGES MAXIMUM + CROQUIS ET/OU SCHÉMAS OBLIGATOIRES

Exemple de sujet :

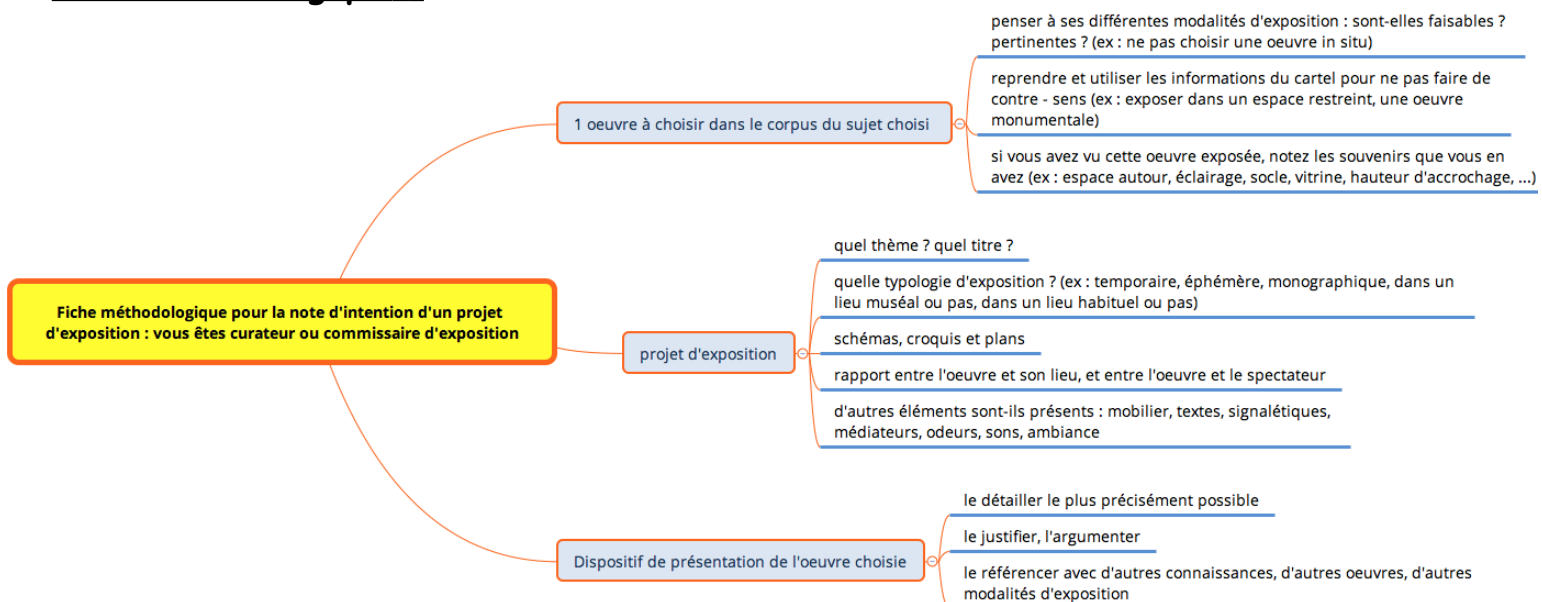
« En vous appuyant sur des caractéristiques et des enjeux de l'œuvre que vous aurez choisie, et en respectant son intégrité, proposez et justifiez un projet d'exposition éphémère. Selon quelles intentions, avec quels moyens, pour quelles expériences ? »



Claude Monet (1840-1926),
Le jardin des Nymphéas, harmonie verte,
1899, huile sur toile, 89,5 x 92,5 cm,
Musée d'Orsay, Paris

Rappel : Vous ne pouvez absolument pas toucher à l'intégrité matérielle et physique de l'œuvre (on ne la découpe pas, ne l'agrandit ou ne la rétrécit pas / si c'est un polyptyque ou une installation, on ne choisit pas qu'une seule partie, etc.)

Aide méthodologique :



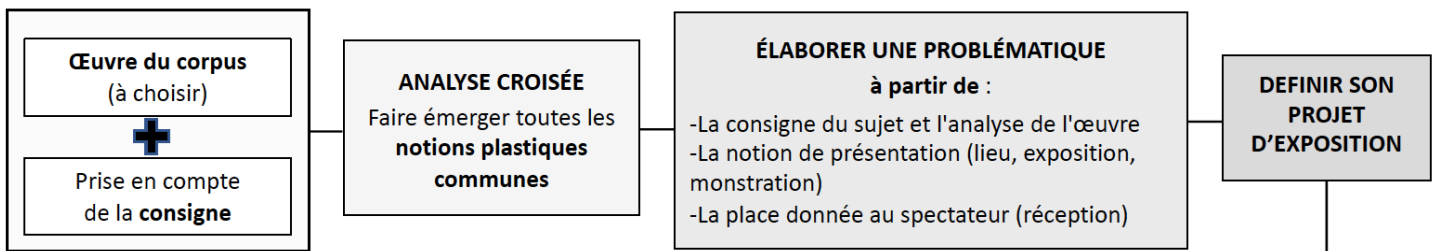
Méthodologie « Note d'intention pour un projet d'exposition »

Les questions à se poser en amont de la rédaction :

- Quel type d'exposition : temporaire, éphémère, monographique ou collective, dans un lieu institutionnel ou un lieu inhabituel ?
- Y aura-t-il un thème, un titre ?
- Quel rapport l'œuvre entretient-elle avec le lieu ? Quelles sont les caractéristiques du lieu envisagé ? Quel endroit dans l'espace (grande nef, galerie, salle, forum...) ?
- Quels rôles et fonctions donnés aux plans, schémas et croquis ? Indiquez la position de l'œuvre, son dispositif de monstration (dimension des salles, place dans l'espace, échelle par rapport au spectateur...).
- Quel rapport l'œuvre entretient-elle avec le spectateur ? Confrontation, immersion, interaction... ? Dimension multisensorielle (son, odeur...) ? Quelle circulation des spectateurs ?
- La réception de l'œuvre prévoit-elle une signalétique, un médiateur en salle, des indications sur la couleur des murs, du sol. Y a-t-il des indications sur la nature du ou des éclairages ? Y a-t-il un cartel élargi, un texte de disponible et sous quelle forme ?
- Comment nourrir la réflexion avec des références connues par le candidat ?

CONSEIL : NE PAS CHOISIR UNE ŒUVRE *IN SITU* PAR DÉFINITION INDÉPLAÇABLE.

Conseils de rédaction :



- 1- Choisir l'œuvre avec laquelle vous êtes le plus à l'aise.
- 2- Présenter le document en reprenant le cartel/ titre ou autre information.
- 3- Dégager le sens de l'œuvre, ses enjeux.
- 4- Décrire sommairement les composants plastiques de l'œuvre.
- 5- Expliquez ce que vous voulez faire éprouver, ressentir, vivre au spectateur **en fonction de la consigne** : quel est votre fil conducteur ?
- 6- Dégager une problématique.
- 7- Décrivez vos choix scénographiques en fonction des émotions et sensations voulues.
- 8- Faire des croquis clairs, lisibles et explicites pour illustrer vos propos.

Méthodologie « Note d'intention pour un projet d'exposition »

LA NOTION DE PRÉSENTATION :

- La présentation, le support, la nature de l'œuvre, les matériaux et le format ;
- La tradition du cadre et du socle, ses ruptures et renouvellements contemporains ;
- L'inscription des œuvres dans un espace architectural ou naturel.
- Entre tradition et renouvellement (la tradition du cadre, du socle, des cimaises et ses renouvellements) ;
- Le statut de l'œuvre et présentation (*ready made*, pérenne/éphémère, support unique, éclaté, original, reproduction, duplication) ;

ASPECT MATÉRIEL DE LA PRÉSENTATION :

- Socle/cadre/suspension/cimaise ?
- Le Socle (fait partie de l'œuvre, prévu par l'artiste, par quelqu'un d'autre, absence de socle) ;
- Le Cadre (cadre / hors cadre / jeu de cadres/ unique-multiples...) ;
- Mise en scène mise en espace de l'œuvre bidimensionnelle ;
- Installation de l'œuvre Tridimensionnelle ;
- Dispositif de présentation (vitrine, diorama, autre...) ;
- L'immersion ;
- ETC...

L'ŒUVRE DANS L'ESPACE :

- Au sol / au mur / au plafond / en intérieur / en extérieur
- Installation, *in situ*, dispositif, immersion
- Performance, happening
- Les traces photographiques/ vidéo
- Images animée, vidéos ...
- Les espaces de présentations de l'œuvre (l'œuvre s'inscrit dans un espace architectural, dans un espace naturel, public, privé, institutionnel, l'œuvre est *in situ*) ;
- L'espace de présentation de l'œuvre (comment l'artiste décide des conditions d'appréhension de son œuvre par le spectateur) ;
- La distance (œuvre au mur et l'espace du spectateur) ;

VOCABULAIRE DE L'EXPOSITION (POUR VOUS AIDER) :

Accrochage : Mode de présentation des œuvres bidimensionnelles, généralement au mur ou sur des plans verticaux, souvent au moyen de cimaises.

Caisson lumineux : Caisse murale, en général de grandes dimensions, à l'intérieur de laquelle la lumière éclaire l'image, la faisant apparaître comme sur un écran.

Cartel : Etiquette ou plaquette apposée à côté d'une œuvre et permettant ainsi de l'identifier : artiste, titre, date, technique, dimensions, provenance... Telles sont généralement les informations données par le cartel.

Châssis : 1. Cadre, destiné à maintenir en place les éléments d'une surface : planches, vitres, tissu, papier... 2. Cadre sur lequel on fixe la toile par des clous après l'avoir tendue.

Cimaise : Murs ou panneaux auxquels sont accrochés un cadre ou un tableau dans une galerie ou un musée.

Collection : 1. Ensemble d'éléments possédant un point commun. 2. Ensemble des œuvres d'art possédées par un musée ou un collectionneur privé.

Commissaire (d'exposition) : Responsable de l'organisation et du contenu d'une exposition, d'une biennale, d'une manifestation artistique...

Conservateur (de musée) : Il constitue ou enrichit le patrimoine du musée. Les conservateurs « exercent des responsabilités scientifiques et techniques visant à étudier, classer, conserver, entretenir, enrichir, mettre en valeur et faire connaître le patrimoine ».

Méthodologie « Note d'intention pour un projet d'exposition »

Curateur/euse : Autre nom pour commissaire d'exposition, le curateur (ou la curateuse) est chargé(e) d'organiser la scénographie des œuvres et leur sélection, étendant ainsi la fonction du traditionnel conservateur de musée.

Déambulation : Action de se promener en errant, de marcher sans but particulier. La déambulation est intégrée à la démarche de nombreux artistes contemporains comme Richard Long.

Diffusion : Mise à disposition, par la mise en onde ou en ligne, d'informations et d'œuvres sonores, télévisuelles ou numériques. Les œuvres numériques disponibles sur le Web relèvent du net.art.

Diorama : Dispositif reconstituant une scène avec un motif central dans un environnement et donnant l'illusion de la réalité, voire du mouvement par un jeu de lumières. Prisé notamment dans les musées d'histoire naturelle pour montrer un animal dans son milieu naturel, le dispositif peut prendre plusieurs formes : une toile peinte dans une salle obscure et éclairée ; un espace organisé par des plans verticaux illustrés, agencés pour produire un effet de profondeur, la troisième dimension subissant alors un aplatissement ; une reconstitution miniaturisée entièrement en trois dimensions.

Écran : 1. Surface sur laquelle sont projetées les images fixes ou en mouvement (diapositives, films, etc.). 2. Panneau destiné à masquer partiellement ou totalement, à protéger ou à empêcher la vision. 3. Surface fluorescente sur laquelle se forment les images télévisuelles ou vidéo : écran cathodique. 4. Surface sur laquelle sont affichées les images numériques : moniteur de l'ordinateur.

Exposer : Installer ou présenter à un public de manière à attirer l'attention et le regard.

Exposition : Action qui consiste à placer intentionnellement sous le regard du public, notamment dans les galeries et les musées.

Galerie : Local privé ou public pour la présentation, l'exposition, la diffusion et généralement la commercialisation des œuvres des artistes. Le responsable d'une galerie d'art privée est un galeriste.

In situ : Cette expression latine, proposée par Daniel Buren dans les années 1960, indique qu'une œuvre est réalisée uniquement pour le lieu qu'elle occupe. Actuellement, les œuvres contemporaines « in situ » sont essentiellement des installations.

Installation : 1. Disposition de matériaux et d'éléments divers dans un espace. 2. Œuvre ainsi obtenue. 3. Mode d'expression artistique apparue au troisième tiers du XX^e siècle.

Interactif : Qui suppose la participation active des utilisateurs (une œuvre interactive).

Marie Louise : cadre intermédiaire qui se place entre une œuvre encadrée et le cadre proprement dit, de manière à donner à l'ensemble une autre profondeur, voire une impression d'infinie continuité.

Musée : Lieu culturel de conservation du patrimoine, qui abrite des collections, dont généralement une partie est accessible au public, une autre étant dans les réserves ou prêtée pour des expositions temporaires. Il est sous la responsabilité de conservateurs. Le musée organise des expositions temporaires avec ses propres œuvres ou des œuvres empruntées et possède souvent une structure utile à la recherche (bibliothèque, salles de conférences, ateliers éducatifs, librairie, etc.) et à la diffusion efficace des œuvres auprès des publics et visiteurs potentiels

Parcours : 1. Dans une image, trajet suivi par le regard. 2. Dans une installation, un labyrinthe ou une exposition artistique : trajet à suivre. Il peut être programmé, libre, aléatoire, suggéré ou imposé aux utilisateur

Place du spectateur : Rapport physique, psychique et mental entre un spectateur et une œuvre d'art. Entre l'humilité pieuse dans l'art sacré médiéval par exemple et l'implication active dans les œuvres interactives de l'art contemporain, ce rapport peut être de nature variable, liée aux choix de l'artiste et aux modalités de la présentation de l'œuvre dans un espace réel ou virtuel

Présentation : Manière de donner à voir une œuvre, qui implique des choix techniques lors de la réalisation et des choix de mise en espace ou mise en scène pour l'exposition ou la diffusion. Question devenue fondamentale dans l'art des XX^e et XXI^e siècles.

Scénographie : À l'origine ensemble des moyens pour représenter en perspective, puis étude des dispositifs mis en œuvre dans les représentations théâtrales, aujourd'hui, une scénographie est ce qui relève de la mise en espace, voire la mise en scène d'une œuvre (performance, théâtre, danse, etc.).

White cube : Anglicisme (cube blanc) désignant un mode d'exposition d'art contemporain, dans un grand espace blanc et sobre. L'œuvre isolée présentée dans cet espace est ainsi mise en valeur et n'est parasitée ni par la présence d'éléments décoratifs ni par le voisinage d'autres œuvres.